

LES RESSOURCES FINANCIÈRES 2018-2019

Budget MRC

Le budget 2018 de la MRC d'Antoine-Labelle totalisait 7 415 899 \$, dont 2 945 695 \$ (39,7 %) étaient à la charge des municipalités, alors que le budget 2019 totalise une somme de 7 797 454 \$, dont 3 018 965 \$ (38,7 %) correspondent aux quotes-parts des municipalités et 4 778 489 \$ sont financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux.

Les quotes-parts des municipalités subissent une augmentation de 2,18 % correspondant à l'IPC de septembre 2018 sur l'ensemble du Canada. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2019 est inférieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années qui se situe à 2,89 %.

Via les quotes-parts des municipalités, la MRC verse un montant de 418 961 \$ (409 942 \$ en 2018) au Centre local de développement (CLD) pour son fonctionnement, soit une augmentation de 2,2%. Un montant de 169 190 \$ (le même qu'en 2018) sera également remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Ces montants représentent 19,48 % des quotes-parts de 2019 (19,7 % en 2018). Ainsi, cette augmentation du budget octroyé au CLD porte les quotes-parts des municipalités à une hausse totale de 2,49 % par rapport à l'année précédente. De plus, la MRC remet un second montant de 293 000 \$ pour le fonctionnement du CLD, ainsi qu'un montant de 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région. Ces deux sommes sont puisées à même l'enveloppe du Fonds de développement des territoires (FDT).

Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts représente donc 0,0632 \$ du 100 \$ d'évaluation, dont 0,01231 \$ est redistribué au CLD.

Revenus		2019	2018
39 %	Contribution des municipalités	3 018 965 \$	2 945 695 \$
20 %	Transferts de droit - Fonds développement du territoire (FDT)	1 587 526 \$	1 582 808 \$
9 %	Revenus provenant des délégations de gestion (TPI et baux)	739 429 \$	833 788 \$
7 %	Subvention ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF)	522 748 \$	247 865 \$
6 %	Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	484 687 \$	313 288 \$
5 %	Autres subventions	389 756 \$	406 781 \$
4 %	Transferts de droit - Redevances des ressources naturelles (pacte fiscal)	342 518 \$	399 154 \$
4 %	Revenus de la cour municipale (incl. la cotisation annuelle/ entente)	278 304 \$	285 700 \$
3 %	Affectation de surplus	240 624 \$	215 418 \$
1 %	Loyers (édifice Émile-Lauzon, P'tit Train du Nord et gares)	108 877 \$	118 502 \$
1 %	Revenus frais de gestion - Délégation de gestion (baux, TPI et restauration)	75 000 \$	66 900 \$
100 %	Revenus totaux	7 788 434 \$	7 415 899 \$

Dépenses		2019	2018
18 %	Service de l'évaluation foncière	1 364 607 \$	1 309 207 \$
17 %	Administration générale, restauration et greffe	1 342 833 \$	1 198 228 \$
17 %	Promotion et développement économique	1 316 625 \$	1 284 486 \$
9 %	Délégation de gestion (fonds TPI et baux)	739 429 \$	833 788 \$
9 %	Aménagement, urbanisme et zonage	737 570 \$	797 250 \$
7 %	Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN)	522 683 \$	280 165 \$
5 %	Loisirs et culture - P'tit Train du Nord et gares	410 257 \$	525 555 \$
4 %	Frais de financement et remboursement de la dette	314 922 \$	369 130 \$
3 %	Cour municipale	252 218 \$	272 620 \$
3 %	Service d'ingénierie	214 540 \$	- \$
2 %	Transport collectif et identification territoriale	162 000 \$	152 201 \$
2 %	Politique culturelle (agent et entente de développement)	135 975 \$	130 110 \$
1 %	Hygiène du milieu, santé et bien-être	101 355 \$	90 844 \$
1 %	Schéma couverture de risque en incendie	87 860 \$	104 265 \$
1 %	Dépenses d'investissement	43 310 \$	29 800 \$
1 %	Loisirs et culture - Contribution à des organismes	42 250 \$	38 250 \$
100 %	Dépenses totales	7 788 434 \$	7 415 899 \$

Budget TNO

Le budget 2018 des territoires non organisés (TNO) présentait une augmentation globale des dépenses de 3,17 %. Elle était notamment justifiée par les augmentations de la contribution à la Sûreté du Québec, des coûts reliés à l'entretien des lieux d'enfouissement ainsi qu'à la participation à l'acquisition d'orthophotos en partenariat avec le secteur privé. Ainsi la taxe foncière générale augmentait à 0,40973 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Le budget 2019 pour les TNO présente une baisse globale des dépenses de 6,64 %. Ces diminutions sont justifiées par la réduction des contributions à l'entretien et la réfection des chemins et des ponts. Ainsi la taxe foncière générale est sensiblement la même qu'en 2018, soit 0,40966 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Revenus		2019	2018
39 %	Taxes	297 967 \$	334 599 \$
28 %	Transfert de droit (péréquation) et compensation terres publiques	214 293 \$	214 272 \$
18 %	Affectation de surplus *	141 996 \$	162 564 \$
9 %	Taxes sur immeubles du gouvernement du Québec (compensation)	66 390 \$	65 490 \$
5 %	Services rendus à la MRC - Évaluation foncière, baux et P'tit Train du Nord	39 780 \$	37 840 \$
1 %	Revenus d'intérêts	5 000 \$	5 000 \$
0 %	Imposition de droits (permis)	1 000 \$	1 200 \$
100 %	Revenus totaux	766 426 \$	820 965 \$

* Excluant la réserve de 145 000 \$ pour l'entretien de chemins et de ponts, LETI et imprévus.

Dépenses		2019	2018
48 %	Aménagement, urbanisme et zonage	364 645 \$	351 069 \$
20 %	Administration générale	154 165 \$	149 785 \$
8 %	Transport (réfection de chemins et de ponts)	58 104 \$	108 300 \$
7 %	Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	56 000 \$	55 000 \$
7 %	Hygiène du milieu - Entretien des sites d'enfouissement	52 500 \$	56 269 \$
4 %	Dépenses d'investissement (agrandissement LETI et clôture)	30 250 \$	51 000 \$
3 %	Évaluation foncière (quote-part MRC)	23 075 \$	19 840 \$
2 %	Développement économique et tourisme	14 991 \$	15 437 \$
1 %	Protection de l'environnement et cours d'eau	6 432 \$	6 539 \$
1 %	Sécurité publique - Autres ententes	6 150 \$	2 603 \$
0 %	Loisirs et culture (exposition archéologique et projets campings)	114 \$	5 123 \$
100 %	Dépenses totales	766 426 \$	820 965 \$